REM FORMATION

Référent/Correspondant Sûreté - CDG – Orly – LBG.

1 jour 1 heure et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Personnels désignés Référents et/ou Correspondants sûreté de l'entreprises pour les aéroports de Roissy CDG, Orly ou LBG

Pré-requis

Français Lu et écrit et parlé.
Vérifications des antécédents selon l'art. 11.1.3 de l'AIM du 11/09/2013
Personnel détenteur d'une formation initiale ou périodique valide au module du Paragraphe §11.2.6.2 du règlement européen n°2015/1998: formation des personnes accédant à la ZSAR sans escorte.
Détenir un code d'identification d'accès à la plateforme CorSur

Objectifs pédagogiques

Formation Correspondant sûreté sur les aéroports de Roissy CDG, Orly et Le Bourget :

- Connaissance de la règlementation locale : Arrêtés préfectoraux sûreté et sécurité
- Connaissance des obligations des employeurs :
- Embauche et vérification des antécédents des personnels
- Demande et restitution de CIA/TCA
- Demande et restitution de LVP
- Connaissances des formations sûreté et sécurité règlementaires obligatoires
- Présentation de la plateforme ADP Corsur et des demandes dématérialisées de Carte d'Identification Aéroportuaire.
- Exercices pratiques de préparation de dossier et de dépôt de demande de CIA sur la plateforme Corsur

Description / Contenu

Présentation de la plateforme Corsur ADP
Présentation des documents administratifs de demandes d'autorisation d'Activité, des demandes de TCA et des demandes de LVP
Montage d'un dossier de demande de TCA démarterialisé
Manipulation de la plateforme Corsur
Questions / Réponses

Formation correspondant sûreté CORSUR : déposer et gérer les demandes de badge aéroportuaire de votre entreprise sur la plateforme CorSur d'Aéroports de Paris (Roissy CDG, Orly, Le Bourget)

Toute entreprise qui a besoin de badges aéroportuaires (cartes d'identification aéroportuaire, CIA ou TCA) ou de laissez-passer véhicule (LVP) sur Roissy Charles-de-Gaulle, Orly ou Le Bourget doit désigner un référent ou correspondant sûreté. C'est lui qui monte les dossiers, les dépose sur la plateforme CorSur d'Aéroports de Paris, suit les autorisations d'activité et restitue les titres. Cette formation courte, animée par

un formateur qualifié aviation civile lui-même correspondant sûreté, s'adresse aux responsables RH, assistants de direction, gestionnaires administratifs et responsables sûreté des compagnies, handlers, transitaires, sociétés de nettoyage, de maintenance, de catering, d'intérim et de tout sous-traitant travaillant en zone aéroportuaire.

Programme de la formation (1 heure 30)

1. La réglementation locale : les arrêtés préfectoraux sûreté et sécurité des aéroports de Paris, les obligations de l'employeur.

2. Les obligations à l'embauche : la vérification des antécédents, les formations sûreté et sécurité obligatoires (11.2.6.2, permis T, sécurité piste) et leurs périodicités.

3. Les titres : demande et restitution des cartes d'identification aéroportuaire (CIA, TCA), des laissez-passer véhicule (LVP) et des autorisations d'activité.

4. La plateforme CorSur en pratique : présentation, montage d'un dossier de demande de badge dématérialisé, dépôt et suivi de la demande, exercices sur la plateforme, questions-réponses.

Prérequis : détenir une formation 11.2.6.2 valide et un code d'accès à la plateforme CorSur. Formats proposés : en salle dans notre centre de Roissy-en-France, en visioconférence, ou dans vos locaux ; une version combinée avec la sensibilisation cybersécurité 11.2.8 existe. L'équipe est joignable au 01 49 19 81 79.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle en salle
Voir Synthèse du programme pédagogique

Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique PowerPoint® / Vidéoprojecteur /
Accès à la plate-forme CorSur d'Aéroport de Paris
Livret CorSur REM Formation

Modalités d'évaluation et de suivi

Validation orale des acquis

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Formateur qualifié ou certifié de l'Aviation civile française Référent , correspondant sûreté ADP

07/11/2026